

COMMUNIQUÉ

SANTÉ MENTALE : LA GRANDE CASSE NATIONALE

Sans tambour ni trompette, nous avons appris la prolongation d'une deuxième année pour la santé mentale érigée en tant que Grande cause nationale. Les uns se sont auto-congratulés en expliquant à quel point des choses avaient été faites et à quel point il restait des choses à faire. Les autres ont salué le maintien du focus sur la santé mentale qui permet une dé-stigmatisation importante.

Mais **pour les professionnels, ceux qui sont aux prises avec le terrain et le public, cela signe surtout de sombres perspectives pour l'avenir**. En effet, cette première année de "Grande cause nationale" a fait beaucoup de mal aux soins psychiques de manière générale. Non seulement, elle n'a pas amélioré la situation financière de l'ensemble des établissements, non seulement le sentiment d'abandon ressenti par les professionnels a continué de se développer à bas bruit, non seulement il ne s'est quasiment rien passé sur le terrain mais le plus effarant pour bon nombre de psychologues, **c'est la manière dont la santé mentale est devenue un véritable enjeu de communication pour le gouvernement**.

Ce dernier a déployé une inventivité tout à fait remarquable pour vanter le travail réalisé autour de la santé mentale à grands renforts de publicités racoleuses (pour le dispositif mon soutien psy par exemple) et d'événements de toutes sortes qui ne se traduiront jamais dans la réalité.

Nous avons aussi pu assister à une suite ininterrompue de consultations politiques, d'auditions qui ne changeront rien à la souffrance psychique majeure du public mais permettront de dire que les professionnels (désormais appelés « parties prenantes ») ont été écoutés et entendus. Ce n'est pas vrai mais qui le saura vraiment après tout ? Dans la communication politique actuelle, l'important n'est pas l'action mais la communication de l'action même si action, il n'y en a aucune.

On peut néanmoins se demander dans quelle mesure la prolongation d'une année supplémentaire ne signe pas un aveu d'échec de la part des gouvernants qui sont donc contraints de devoir ajouter une année supplémentaire pour tenter **de faire au moins une chose dont la population et les professionnels pourraient, avec un peu de chance, se souvenir**.

Force est de constater que cette année Grande cause nationale aura surtout été **une année de grande casse nationale** : les services publics sont plus exsangues que jamais, les plateformes fleurissent avec l'argent public qui aurait pu être réinjecté dans le public, le dispositif Mon soutien psy devient progressivement l'alpha et l'omega du soin, la pluralité des approches est menacée à la fois par l'opposabilité des recommandations de bonnes pratiques au niveau de la HAS, à la fois par l'amendement 159 et les centres experts qui tentent de se faire intégrer dans le Code de la Santé Publique et dont le fonctionnement est sous-tendu par une logique néo-libérale du soin. Quelle belle année 2025 pour les soins psychiques, pour les psychologues et pour les psychiatres ! **Enfin, une année de grande cause nationale supplémentaire fait craindre le pire pour les soins**.

Alors à nous peut-être, en 2026, de sortir les tambours et les trompettes pour réaffirmer l'attachement à un modèle du soin psychique qui réponde vraiment aux besoins du public, à l'autonomie des professionnels, à la pluralité des approches et à l'écoute des professionnels qui tous les jours travaillent auprès des personnes en souffrance psychique.